

Activités Sociales et Culturelles

La CFE-CGC/UNSA vote pour les propositions soumises, celles-ci étant en ligne avec nos positions :

- reconduction de la prestation spectacles de fin d'année avec une contribution plafonnée à 100€ au global pour l'ouvrant droit et ses ayants droits, budget estimé à 110K€
- reconduction des prestations glissantes CESU et CLSH aux conditions identiques à 2010 afin d'éviter la rupture
- principe de distribution de chèques vacances en 2012 en cas d'éventuel reliquat

Rapport intermédiaire des comptes du CE

La situation des comptes au 30/09 fait apparaître un excédent de 1047K€ dont 1028 pour les ASC., le CE étant parfaitement à jour de ses charges.

Les comparaisons avec 2010 sont difficiles du fait de l'évolution des prestations vacances, les prestations de fin d'année restent à venir **il est donc prématuré d'extrapoler un résultat sur l'année.**

Accord et Garanties sur la mobilité des salariés dans la Join Venture avec DT

Pour les élus CFE-CGC/UNSA l'accord négocié avec les organisations Syndicales donne des garanties aux personnels qui accepteront de suivre dans la JV.

Ces garanties fournies par un accord collectif renforcent la protection de contrats individuels. En particulier le droit pour chaque salarié, fonctionnaire ou salarié de droit privé de pouvoir réintégrer FT à tout moment et à sa de-

mande, dit « droit au retour ». Cette clause de sécurisation des parcours professionnels était une revendication forte de la CFE-CGC/UNSA, dès le lancement du projet.

Une prime de bienvenue de 5 000 euros constitue aussi un des points positifs de la négociation de cet accord avec les Organisations Syndicales.

Tous les salariés consultés n'ont pas répondu favorablement à la proposition qui leur a été faite. Les postes restants vacants seront comblés par un appel à candidature. Au départ du projet, 80 postes étaient éligibles à suivre leur activité dans la JV. Avant même d'être consultés, 29 salariés ont demandé à poursuivre leur activité d'acheteur dans FTSA (21 sont déjà reclassés). 34 salariés ont déjà signé leur contrat sur 54 sollicités. 7 salariés ont refusé. Les autres sont en instance de réponse. Par ailleurs les autorités de la concurrence doivent encore se prononcer sur le domaine du fixe, entraînant un report de réponse de l'Entreprise.

Le Président du CE annonce que des modifications à la marge seront encore apportées au projet d'accord collectif.

Par contre nous constatons une attitude apparemment déloyale de la Direction dans la mesure où **ce projet semble avoir déjà été mis en œuvre avant que l'avis des élus du CE ne soit rendu.**

Par exemple les Fonctionnaires concernés n'ont pas tous eu leur entretien sur leur situation retraite, la Direction a demandé aux salariés de s'engager avant le 18 octobre.

Ces faits sont-ils constitutifs d'un délit d'entrave ? Attendre un mois de plus pour respecter les règles à la lettre est-il de nature à modifier le fond de ce dossier ? Il est dommageable pour l'image des élus d'un CE de voir que la Direction ne respecte pas assez cette instance.

Pour toutes ces raisons, la CFE-CGC/UNSA choisit de s'abstenir au moment du recueil de l'avis des élus.

Nous choisissons la prudence dans ce projet et **nous conseillons à tout le personnel concerné directement ou indirectement, de se rapprocher de nos représentants CFE-CGC/UNSA.**

Perspectives Emploi-Compétences

La problématique de FS c'est que 30% des salariés de FS ont plus de 55 ans ! Les FS ce sont des professionnels à compétences hétérogènes dit encore le présentateur du projet ...

Si on met les ressources en face des besoins à l'horizon 2015 on se rend compte que les départs massifs en retraite auront lieu en 2014-2015. **Mais où sont les recrutements dans ce dossier ?**

On décèle dans les projections futures un accroissement des juristes due en partie à la « judiciarisation » de la société.

Mais comment anticiper ces départs en prévoyant des recrutements dès maintenant, nous ne voyons pas sur le diagramme présenté d'hypothèses de recrutements, ni internes, ni externe.

En particulier nous déplorons autant de CDD et intérimaires sur les sites des CSRH alors que nous savons déjà que des départs importants en TPI/TPS se produiront en 2012-2013. Le dossier présenté ne montre aucune anticipation du problème.

En conclusion **ce dossier est incomplet** et nous demandons à l'entreprise de bien vouloir honorer sa signature en indiquant comment sont comblés les écarts entre besoins et ressources à l'horizon trois ans.

Pour cette raison la CFE-CGC/UNSA s'abstient lors du vote, aucune OS ne

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Marc ARNOLD – Danielle BOROT – Patrick BRIVOT – Serge CLEMENT – Pascal COURTIN – Jean-Marc DARTAGNAN – Jean-Pierre FORBE – Philippe GOSSART – Catherine LE RIGUER – Monique MANGIONI – Nicole MERI – Jean-Claude MINET – Gilbert NOEL – Michel PEHAU – Virginie POUCHAIN – Christian TRUONG NGOC – Jacques Eric WUNENBURGER

vote d'ailleurs pour ce rapport, largement insuffisant.

Prochain CE le 8 Novembre 2011

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Marc ARNOLD – Danielle BOROT – Patrick BRIVOT – Serge CLEMENT – Pascal COURTIN – Jean-Marc DARTAGNAN – Jean-Pierre FORBE – Philippe GOSSART – Catherine LE RIGUER – Monique MANGIONI – Nicole MERI – Jean-Claude MINET – Gilbert NOEL – Michel PEHAU – Virginie POUCHAIN – Christian TRUONG NGOC – Jacques Eric WUNENBURGER